

ECOCERT LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

ECOCERT devient le premier organisme de certification européen à obtenir l'accréditation ISO 14065 pour la vérification de projets de compensation carbone*.

Accrédité par l'ANSI (American National Standard Institute) selon la norme ISO 14065 le 18 mars 2015, ECOCERT confirme son expertise sur la vérification de projets de compensation carbone.

Cette nouvelle accréditation permet à ECOCERT de délivrer des prestations de **validation et vérification de projets de réduction** des émissions de gaz à effets de serre **selon le référentiel VCS** (Verified Carbon Standard Program), pour le périmètre « Agriculture, agroforesterie et gestion des sols ».

Fondé en 2005 par The Climate Group, IETA et le Forum Economique Mondial, **VCS** est un référentiel privé pour le contrôle des projets de compensation carbone des grandes entreprises, créé d'après les exigences de différentes normes ISO (9001, 14001, 17021, 14065). Il vise à diminuer l'impact de toutes les activités économiques sur l'environnement, tous secteurs confondus.

Suivant le programme de l'ANSI et du VCS, Ecocert travaille sur des projets de vérification et de validation depuis 2013, en tant qu'organisme temporairement accrédité. Les premières validations délivrées par Ecocert concernent des projets de reforestation sur des plantations de cacao et de café au Pérou. Ces projets de reforestation permettent de stocker plus de carbone que les systèmes de production simples, apportent l'ombre supplémentaire qui améliore la qualité de la production, créent des emplois, augmentent les revenus des petits exploitants, et ont un impact positif sur la biodiversité locale.

***ISO14065:2013** Accréditation pour la validation et la vérification des projets de réduction ou suppression des émissions de Gaz à effet de serre.

Secteur : Utilisation des sols et Foresterie.

N° Accréditation : 1070



ECOCERT

Fondé en 1991, leader de la certification des produits biologiques, **ECOCERT** s'engage depuis plus de 20 ans pour la préservation de l'environnement. Au-delà du métier de certificateur, Ecocert développe des référentiels dans le domaine environnemental, afin d'encourager et récompenser les initiatives vertueuses des entreprises et des collectivités locales.

En 2013, Ecocert a participé au développement du label « CARBONE LOCAL », en association avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées et l'ARPE. Ce dispositif innovant permet aux entreprises de compenser localement les émissions de GES liées à leurs activités. Les crédits « CARBONE LOCAL » sont délivrés après vérification des projets par Ecocert.

CONTACT ECOCERT

Xavier HATCHONDO - xavier.hatchondo@ecocert.com